

« L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé... »

C'est un morceau de choix que ce récit des Actes des Apôtres qui est comme un "compte rendu" de l'Assemblée de Jérusalem, sans doute le premier "concile" de l'histoire de l'Église universelle. L'objet du débat peut sembler dérisoire par certains côtés. Il s'agit en effet de savoir si ceux qui deviennent disciples de Jésus Christ doivent se soumettre à la Loi de Moïse, en particulier la circoncision. Deux mille ans après, ceci peut sembler bien accessoire. Certes, c'est un indice d'une rupture entre le christianisme naissant et le judaïsme où il est né. Mais au-delà de questions de pratiques rituelles, il y a d'autres enjeux non moins importants. Faut-il être circoncis pour croire ? Ainsi pourrait-on résumer la question. Un signe aussi éloquent et fort de conséquences suffit-il pour déterminer qui croit ou non ? On s'en aperçoit quand on considère le nombre de personnes baptisées ou se déclarant chrétiennes et celles et ceux qui participent de manière active et régulière à la vie de l'Église (et pas seulement le dimanche, devrais-je préciser). Comment peut-on "mesurer" la foi des uns et des autres ? Quel baromètre est-il assez fiable pour cela ? On s'aperçoit sans peine que la question est plus compliquée qu'il n'y paraît au premier regard.

Ce récit de l'Assemblée de Jérusalem tombe à point nommé dans le processus engagé par le pape François en vue du Synode des évêques qui doit se tenir à Rome en octobre 2023. Le pape a souhaité que soit consulté l'ensemble du peuple de Dieu, parce que dans ce peuple chacun(e) a droit à la parole, a – comme on dit – "voix au chapitre". Le Code de droit canonique de l'Église catholique romaine énonce un principe qui va dans ce sens : « Ce qui concerne tous et chacun en particulier doit être approuvé par tous » (canon 119, 3^o). On a sans doute un peu trop négligé ou oublié ce principe simple. Ce qui veut dire, par voie de conséquence, que notre Église doit savoir entretenir

le dialogue entre ses membres, devenir de manière véritable et réelle « *synodale* ». On conçoit que ceci peut être difficile. Pourtant, ce qui est difficile est loin d'être impossible !

Que se passe-t-il dans cette Assemblée de Jérusalem ? Une question, un clivage apparaît entre ceux qui sont issus du judaïsme et les petits "nouveaux" originaires de milieux "païens", c'est-à-dire non juifs. La question pourrait être de savoir qui a raison et qui a tort. Pourtant, elle se situe sur un autre terrain, comme en témoignent aussi bien Pierre que Paul devant cette auguste assemblée. Comme Pierre le déclare, fort de sa propre expérience : « *Dieu, qui connaît les cœurs, a rendu témoignage [aux païens] en leur donnant l'Esprit Saint tout comme à nous ; sans faire aucune distinction entre eux et nous, il a purifié leurs cœurs par la foi* » (Ac 15, 8-9). Le débat se conclut sous la forme d'une lettre qui est sans doute l'exhortation apostolique la plus brève, la plus simple, la plus limpide de toute l'histoire de l'Église : « *Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous confirmeront de vive voix ce qui suit : L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles-ci, qui s'imposent : vous abstenir des viandes offertes en sacrifice aux idoles, du sang, des viandes non saignées et des unions illégitimes. Vous agirez bien, si vous vous gardez de tout cela. Bon courage !* »

Nous aimerions recevoir de telles lettres de temps en temps ! Avec la même audace sans doute : « *L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé...* » Ceci nous rappellerait de manière opportune que ce genre de décision ne saurait nous appartenir en propre, mais au terme d'un long processus, en ayant su entretenir un dialogue profond et vrai, sans concession, mais dans le respect et l'estime mutuels. Un petit indice peut d'ailleurs être intéressant dans ce récit. Il y est fait mention d'un certain « *Jude, appelé aussi Barsabbas* » (Ac 15, 22). Pour le lecteur attentif des Actes des Apôtres, ce nom rappelle quelqu'un : un certain « *Joseph appelé Barsabbas, puis surnommé Justus* » qui fut présenté pour prendre la suite de Judas Iscariote (Ac 1, 23). C'est un certain Matthias qui lui fut préféré. Mais, comme on dit, ceci est une autre histoire...